

## **Avis adopté**

Séance plénière du 27 janvier 2026

### **« La *santé* dans les Outre-mer »**

#### **Déclaration du groupe CFDT**

Le droit à la santé découle des principes constitutionnels d'égalité et de fraternité ; il doit donc s'exercer avec la même qualité et les mêmes ambitions sur tous les territoires français.

L'avis du CESE dresse un état des lieux approfondi dans les 11 territoires ultramarins, à partir de nombreux entretiens, trop peut-être pour associer une majorité des conseillers. Il met en évidence des inégalités persistantes avec l'Hexagone, mais aussi entre territoires et parfois au sein même de ceux-ci. Les systèmes de soins y sont souvent fragilisés, voire en rupture, en termes d'accès, de prévention et d'organisation des services.

Les améliorations restent limitées, trop lentes et inégalement réparties. Cela s'explique par des contraintes sanitaires, sociales et géographiques, aggravées par le déficit d'attractivité pour les professionnels de santé, par le manque de transports qui entraîne des difficultés d'accès aux soins : longs temps d'attente, déplacements lointains, voire renoncements pour les patients.

Cette situation alimente une défiance durable envers un système de soins hérité de l'Hexagone, sans réelle prise en compte des réalités vécues. Celui-ci doit être repensé localement dans les territoires et avec leurs habitantes et habitants, tout en faisant jouer une solidarité nationale renforcée, traduite par des politiques de rattrapage ambitieuses, financées, planifiées et évaluées.

Les préconisations du CESE vont dans le bon sens : meilleures connaissances statistiques, territorialisation des politiques, coordination interministérielle, égalité d'accès pour les médicaments et les équipements, meilleure organisation des évacuations sanitaires, approche internationale régionale, attractivité des métiers, reconnaissance des cultures, notamment les savoirs traditionnels. Il est primordial que ces dernières produisent des effets concrets rapidement, afin que l'égalité dans les soins devienne enfin une réalité pour les habitantes et habitants des Outre-mer.

**La CFDT vote cet avis.**